

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3587

présenté par  
Mme Ménard

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

### **AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Remplacer :

« l'assistance médicalisée active à mourir »

par

« suicide assisté »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cette proposition de loi est de légaliser le suicide assisté, autant le dire clairement.